

SÉANCE DU 26 JANVIER 1920.

—

Présidence de M. le D^r VERVAECK.

—

La séance est ouverte à 8 heures.

OUVRAGES PRÉSENTÉS. — *Bulletin de la Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie*, 1919, t. XXIX, fasc. 2.

Buletinul Societatii regale Romane de Geografic, 1915, 1916, 1918.

Przebad Archeologiczny, 1919, vol. 1, n^{os} 1 et 2.

Clærhout, L'origine des cimetières hallstattiens de la Campine et les races et les peuples de la Belgique. (Extr. des *Annales de la Soc. scientif. de Bruxelles.*)

de Arazandi Telesforo, Craneos de Guipuzcoa. (Extr. des *Comptes rendus du Congrès de Madrid de l'Association espagnole pour les progrès des sciences.*)

de Arazandi Telesforo, Craneometria de un escafocefalo guipuzcoano. (Id. Congrès de Séville.)

de Arazandi Telesforo, El tipo y raza de los vascos. (Bilbao, 1919.)

de Arazandi, T. Dimensiones de la calvaria en Espana y sus relaciones de conjunto. (Extr. du *Boletin de la Real Sociedad espanola de Historia natural*, 1915.)

de Arazandi Telesforo, Expression fisonomica del prognatismo en la norma anterior. (Id., 1919.)

de Arazandi Telesforo, El indice de altura del triagulo facial. (Id., 1918.)

de Arazandi Telesforo, El triagulo facial de los craneos vascos. (Id., 1917.)

de Arazandi Telesforo, Exploration de catorce Dolmenes del Aralar, Pamplona, 1918.

Le PROCÈS-VERBAL de la séance précédente est adopté sans observation.

CORRESPONDANCE. — M. Jacques s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Fédération des Sociétés scientifiques. — Celle-ci nous adresse le compte rendu de l'Assemblée constitutive du 15 janvier.

Le Secrétaire général, après avoir fait toutes ses réserves quant à la cotisation annuelle de 100 francs due par toutes les sociétés fédérées, quelles que soient leur importance et leurs ressources, est parvenu à faire adopter une cotisation minimum de 50 francs plus 1 % du montant des cotisations lorsque celles-ci dépassent 500 francs. La cotisation de la Société d'Anthropologie serait donc de 60 francs.

La Fédération des Sociétés scientifiques est donc constituée et compte déjà une trentaine de sociétés réparties en plusieurs sections.

* * *

Analyse critique de l'ouvrage du lieutenant général Canon :

COMMUNAUTÉ D'ORIGINE DES BELGES

par M. J. VANNÉRUS

M. Vannérus rend compte d'un volume publié à Bruxelles en 1919, à la librairie A. Dewit, par le lieutenant-général Canon. Sous le titre *Communauté d'origine des Belges*, l'auteur a examiné une nouvelle fois un problème déjà souvent discuté : quelle était l'origine des populations que César trouva sur le territoire de la Belgique actuelle ; quelle fut, par la suite, l'importance de la germanisation de notre pays, aussi bien en Flandre qu'en Wallonie.

Ce livre vaut qu'on le discute ; il est le fruit de longues et consciencieuses recherches ; en général, l'auteur connaît assez bien la bibliographie du sujet si vaste auquel il s'est attaqué, et il utilise avec critique, avec une objectivité suffisante, la documentation qu'il a réunie.

Une remarque générale doit cependant être faite : le livre de M. Canon constitue une thèse, si bien que, malgré le souci évident d'impartialité qui anime toujours l'auteur, il nous faudra exprimer des réserves formelles au sujet des conclusions auxquelles il a

abouti. Et, cependant, pour tous les bons patriotes, la thèse est bien séduisante...

Quelle est cette thèse ?

Deux phrases placées en épigraphe, sous le titre, nous fixent immédiatement à cet égard, au moins pour ce qui concerne l'idée que M. Canon se fait des populations de notre pays à l'arrivée des Romains : *A l'époque de César, affirme Gaspard Zeuss, les Belges, dans toute leur extension, ne sont nullement Germains : leur allégation d'une origine germanique n'est que fable. — Du temps de César, déclare de son côté Hermann Müller, il n'y avait pas un Allemand à l'ouest du Rhin.*

D'autre part, invoquant « le danger auquel nous expose la croyance que les Belges appartiennent à deux races hostiles », M. Canon constate, dans son Avant-Propos, que « trop nombreux sont ceux qui n'ont jamais examiné si cette thèse repose sur des bases certaines et s'il n'est pas plus exact de conclure à une conception radicalement opposée et plus patriotique ». Or, affirme l'auteur, « Wallons et Flamands ont une origine parfaitement commune ; tous les Belges descendent de populations préhistoriques établies sur notre sol depuis des milliers d'années, populations auxquelles sont venus se mêler ensuite les Celtes... »

M. Canon dénie donc, on le voit, toute importance à l'apport des invasions germaniques dans la constitution des populations actuelles de la Belgique.

Comment va-t-il développer cette thèse ?

Dans un premier chapitre, *Quelques opinions*, l'auteur a réuni une série de citations destinées à montrer la variété d'opinions qui a régné parmi ceux qui se sont préoccupés du problème de nos origines ethniques. Pour sa part, M. Canon admet que lors de l'invasion de César « toutes nos tribus étaient celtiques, à l'exclusion de tout mélange tudesque... Mais les Celtes, continue-t-il, ne constituent pas nos seuls ancêtres, car leur sang s'était allié à celui des préhistoriques, qui occupaient notre sol depuis des milliers d'années, au sang des Belges aborigènes ».

C'est à *Nos Aborigènes* qu'est consacré le deuxième chapitre, c'est-à-dire à toutes les populations, indistinctement, qui ont habité la Belgique avant les temps historiques.

M. Canon trace un tableau assez clair de nos types préhistoriques, ainsi que des industries qui caractérisent les différentes périodes ; dans cet exposé, il insiste tout particulièrement sur deux considérations : d'une part, « les races préhistoriques n'ont pas entièrement disparu ; elles se sont croisées et amalgamées ; il en est résulté des

métis de tout genre...; le sang des hommes de Spy, des Troglodytes, des Néolithiques, des hommes de l'âge du bronze et de l'âge du fer coule en proportions plus ou moins importantes dans nos veines wallonnes et flamandes ». D'autre part, après avoir caractérisé de manière heureuse les modifications dues à l'influence du milieu, M. Canon admet que les populations habitant depuis des milliers d'années la Campine ou les Flandres peuvent être arrivées à présenter avec les populations de la Haute Belgique des variétés physiques imputables, non pas à la différence des origines ancestrales, mais bien à celle des milieux habités.

A ces populations préhistoriques, qui n'ont nullement été frappées d'extinction, comme on a trop longtemps semblé le croire; qui ont, sous l'influence d'un long habitat dans des régions toutes différentes, pris certains caractères physiques divergents, suivant qu'elles habitaient la Haute ou la Basse Belgique, sont venus s'ajouter, à l'âge du fer, les Celtes.

Avec leur stature élevée, leurs cheveux blonds, leurs yeux clairs, leur dolichocéphalie ou sous-dolichocéphalie, les Celtes représentaient un type ethnique qui se retrouve chez nos Flamands, et l'on peut, dès lors, s'expliquer fort bien les caractéristiques du type flamand sans devoir admettre, comme on le fait habituellement, que « les Flamands ont dans leurs veines plus de sang germanique que les Wallons ».

L'élément celtique prend, dans l'ascendance de nos populations actuelles, une place si considérable que M. Canon consacre tout un chapitre à la *Lointaine Origine des Celtes*.

Cette partie n'est pas ce qu'il y a de meilleur dans son ouvrage: tout particulièrement il est regrettable que l'auteur n'ait pas consulté l'ouvrage capital de Jullian: *l'Histoire de la Gaule*.

Ce chapitre n'est toutefois pas sans valeur aucune et l'on y trouve des renseignements intéressants sur les rapports que la langue celtique présente avec les autres langues indo-européennes, sur les différentes branches en lesquelles s'est divisée la famille celtique, tout spécialement sur les rameaux belges et la langue qu'ils parlaient.

Le chapitre IV, le plus long de l'ouvrage, — il en comprend le quart, — est consacré à la *Guerre des Gaules*.

Le récit que M. Canon nous fait de ces guerres, de l'an 58 à l'an 51 avant J.-C., est vivant, et l'auteur y groupe assez habilement les faits dont il désire tirer des arguments en faveur de la thèse qui lui est chère. A diverses reprises, il revient sur les rapports qui ont existé entre les Belges et les Gaulois, d'une part, entre les Belges et les Germains, d'autre part.

En dehors des Morins, dont on n'a jamais contesté l'origine celtique, étaient également celtes les Ménapiens, les Nerviens, les Trévires, les Aduatiques, les Eburons. D'ailleurs, le nom *Germani* lui-même est celtique, de l'aveu des savants allemands.

D'autre part, M. Canon insiste fort, à propos des campagnes de César, sur une considération qui constitue un argument d'importance en faveur de sa thèse : ces guerres n'ont nullement dû décimer ou même anéantir les populations belges, ainsi qu'on s'est complu à le dire, César tout le premier ; on ne peut vraiment parler de destruction de population qu'à propos des Eburons.

En un court chapitre V, intitulé *Toponymie celtique*, M. Canon cherche à compléter, selon ses termes, « la preuve de la qualité celtique de toute la population de la Belgique actuelle avant et pendant l'occupation romaine ».

Pour prouver de façon péremptoire « l'homogénéité celtique des Belges à l'époque de la conquête romaine », suivant l'expression de Van Hasselt, l'auteur extrait de l'ouvrage de Kurth, *La Frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France*, certaines listes de noms de cours d'eau et de noms de lieux ; parmi ces derniers, il fait une place à part aux noms à désinence celtique, *acum* ou *acus*, ayant pour radical, les uns un mot celtique, les autres un nom de Romain ou de Celte à nom romanisé...

* * *

N'ayant pas le temps de terminer le soir même son analyse du livre de M. Canon, M. Vannérus remet à la séance suivante l'examen des chapitres consacrés par l'auteur aux invasions franques, à la question des langues, de la toponymie moderne, aux conclusions générales de tout l'ouvrage.

* * *

DISCUSSION.

M. LE BARON DE LOË. — On ne peut qu'être d'accord avec l'auteur au sujet de l'origine celtique des Belges de César. Godefroid Kurth, lui-même, reconnaît que l'immense majorité des noms de lieux celtiques et le caractère relativement moderne (IV^e siècle après Jésus-Christ) de la toponymie germanique des provinces flamandes confirment cette thèse de l'origine celtique et non germanique des Belges.

Quand César demanda en Gaule quelle était l'origine des Belges, il lui fut répondu que la plupart de ceux-ci étaient *issus* des Germains « ple-

rosque Belgas esse artos ab Germanis », mais il faut entendre par là, des Celtes établis en Germanie.

Les historiens nous disent, en effet, que vers l'an 400 ou 300 avant notre ère, d'autres Celtes, les Belges, chassés par les Germains de la région qu'ils occupaient entre l'Elbe et le Rhin, traversèrent ce dernier fleuve, refoulèrent peu à peu vers le sud les Gaulois affaiblis par les guerres et de trop nombreuses émigrations et occupèrent tout le pays compris entre la mer, la Seine et la Marne.

Les Belges, frères des Gaulois, avaient non seulement les mêmes caractères physiques que ceux-ci, mais aussi la même langue et les mêmes mœurs. Leur civilisation cependant paraît avoir été plus grossière.

Il y a eu cependant en Belgique des transplantations de Germains bien avant les invasions franques.

Auguste permit aux Ubiens de s'établir sur le territoire des Eburons orientaux exterminés par César, et transplantait en deça du Rhin les nombreux prisonniers que Drusus et Tibère avaient fait sur les Germains.

N'est-ce pas ainsi que, dès le milieu du 1^{er} siècle, nous voyons apparaître, sur le territoire des anciens Eburons, des Condruses, des Cérèses, des Pemanes et des Aduatiques, *quatre nouveaux peuples*: les Tangrois, les Toxandres, les Sunèques et les Béthases ?

Je pense que la question de l'origine de ces quatre dernières peuplades n'est point encore résolue.

M. Houzé. — Notre collègue, M. Vannérus, a bien résumé l'ouvrage du lieutenant-général Canon; celui-ci m'avait adressé son livre en hommage et je l'ai vivement félicité d'avoir poursuivi un but de concorde et d'union.

La partie anthropologique s'écarte peut-être un peu de la compétence de M. Canon et il s'y rencontre des erreurs très excusables. Quoi qu'il en soit, il est arrivé à des conclusions qui se rapprochent de celles que j'ai formulées dans le rapport présenté en 1891 au Congrès historique et archéologique de Bruxelles. Les discussions qui s'étaient produites au sein de notre société avaient modifié mon opinion et je ne disais déjà plus que les Flamands descendent des Germains. Actuellement, l'accord est fait entre les enquêtes anthropologiques, les résultats des fouilles archéologiques et les données fournies par l'histoire.

Je résume donc l'état de la question : les populations actuelles de la Belgique descendent de celles qui, dès les temps néolithiques, occupaient tout son territoire; à cette époque déjà, dolichocéphales, mésaticéphales et brachycéphales voisinaient dans les mêmes sépultures.

Les envahisseurs du premier âge du fer, les Celtes et les Barbares des invasions qui ont amené la débâcle de l'empire romain, les Teutons appartenaient au même type ethnique, au type que j'ai appelé *de Halls-tatt*. Les Celtes conquérants différaient de leurs congénères par la langue, les mœurs et les aptitudes; les Teutons, beaucoup plus tard venus; immo-

bilisés dans leur farouche isolement, sont restés primitifs et comme tous les sauvages incultes, ils n'ont glorifié que la force brutale.

Les Celtes se sont fondus dans les populations nombreuses qui les ont absorbés; les Teutois, francs, alamans et autres transrhénans n'ont que peu modifié les peuples vaincus.

En Belgique, ils n'ont eu une influence ethnique que dans le Limbourg, à cause de la répression implacable que César avait exercée en exterminant les Eburons. Le pays était à ce point dépeuplé que Tibère, après Auguste, autorisa les Sicambres à l'occuper.

Les enquêtes anthropologiques n'ont révélé que des différences légères chez les Flamands et les Wallons; deux provinces cependant offrent un contraste assez accusé au point de vue géographique comme au point de vue ethnique: la plaine de Limbourg a une population qui descend des transrhénans, la zone montagnaise du Luxembourg est nettement brachycéphale.

J'espère que M. Vannérus nous donnera prochainement la fin de son compte rendu; je n'ai voulu aujourd'hui qu'amorcer la discussion.

Le Secrétaire général s'excuse de ne pas avoir mis à l'ordre du jour la nomination du bureau. Celui-ci doit être élu à la séance de janvier, séance au cours de laquelle il est donné lecture des rapports du secrétaire et du trésorier. Le secrétaire a pensé qu'il valait peut-être mieux remettre ces divers points à notre séance de février. Cela permettrait en effet au trésorier nouvellement nommé de nous faire rapport sur des données positives et sans doute encourageantes, et, avec ces données, le secrétaire pourra peut-être, comme il l'espère, annoncer la possibilité de publier le bulletin.

La séance est levée à 10 heures.
